



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la recherche

Question écrite n° 348

Texte de la question

Alors que la valorisation de la recherche ne progresse pas en France depuis quinze ans, M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui faire connaître le bilan de l'Académie des technologies ainsi que ses perspectives d'évolution et ses objectifs au regard de l'action de son ministère.

Texte de la réponse

Le Pacte pour la recherche, mis en place dans le cadre de la loi de programme pour la recherche adoptée le 18 avril 2006, a donné une impulsion décisive à la recherche française en lui conférant un milliard d'euros de plus par an entre 2004 et 2007. Cet effort sera pérennisé dans les cinq prochaines années avec l'augmentation du budget pour la recherche de 800 millions d'euros par an. Cet effort sera également accompagné d'une politique de valorisation des travaux de recherche et d'innovation. L'Académie des technologies est un des leviers de la politique de rapprochement de la recherche et du monde économique. Créée en décembre 2000, l'Académie des technologies est la plus jeune des académies françaises. Elle a été transformée, par le décret n° 2006-1533 du 6 décembre 2006, en établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de la recherche (art. L. 328-2 du code de la recherche). Son ambition est d'être l'intermédiaire de référence entre les décideurs et l'opinion publique pour favoriser l'essor des progrès technologiques au service de la société. Ses missions permanentes sont notamment d'émettre des propositions et des recommandations pour une meilleure exploitation des technologies au service de l'homme, d'apporter son éclairage sur les technologies émergentes, sur les choix stratégiques en garantissant une approche indépendante fondée sur des compétences multiples, de contribuer aux débats de société sur l'apport des technologies et des opportunités et risques associés et aux réflexions sur l'enseignement dans les domaines professionnel et technologique, de valoriser l'image des technologies et des métiers nouveaux auprès des jeunes et de leurs parents, d'élever l'intérêt et la compréhension du public envers les sciences et les technologies en participant à l'amélioration de leur information. Ces missions sont au coeur des préoccupations du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont l'un des objectifs est d'accroître les actions de transfert technologique, notamment en incitant les chercheurs à accompagner la mise en valeur de leurs recherches. L'académie s'adresse à des publics intervenant dans les grands débats de société où sont impliquées les technologies auprès des décideurs politiques au niveau national et international, mais aussi local et régional. Sont également visés les leaders d'opinion, la presse, les grandes associations et/ou fondations, les entrepreneurs, les industriels, les fédérations professionnelles et le milieu éducatif (professeurs, jeunes, lycéens et collégiens, et leurs parents). En 2006 et 2007, les actions de l'académie des technologies en faveur de la valorisation des recherches et le poids de l'innovation dans les milieux industriels ont été notamment illustrées par le recueil « 10 questions à... » de Jacques Lesourne sur les relations entre la technologie, la croissance et l'emploi. Par ailleurs, plusieurs groupes de travail ont été mis en place au sein de l'académie dans le domaine des interactions entre la recherche, la technologie, l'innovation et l'emploi : PME, technologie et développement, présidé par C. Marbach ; technologie, innovation et compétitivité présidé par D. Blondel ; droit et

développements de la technologie présidé par L. Cohen-Tanugi. Mais l'académie des technologies a aussi été saisie sur de nombreux thèmes afin d'accroître l'impact des recherches sur l'économie et notamment : actions régionales et de terrain sous forme d'analyses d'enjeux ; relations entre les entreprises et la recherche extérieure ; avis sur The European Institute of Technology (EIT), promu par M. Barroso, président de Union européenne (UE) et proposant la mise en place de communautés de la connaissance pour accroître les relations entre les entreprises, la recherche et la formation, séminaire de réflexion sur les instituts Carnot, participation au comité de sélection des réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA) ; participation au conseil d'orientation de l'Institut des hautes études scientifiques et techniques (IHEST). Enfin, plusieurs membres de l'académie sont membres du Haut Conseil à la science et la technologie (HCST).

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 348

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4821

Réponse publiée le : 9 octobre 2007, page 6161